



PROCES VERBAL NGN DU COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE DU

23 juin 2022 A 21H00

Page | 1

Lieu : TEAM MEETING

Membres Commission présents :

- **ACAP :** GAULIN H, GAULIN I, LEMOIGNE S, LEBRET T (Responsable animation Boucles de la Jemaye)
- **CNB :** PASCAUD L, POUCKET P,
- **COPO Natation :** ISSOT G, ISSOT L,
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER :** BESSE E, BESSE F,

Membres Commission excusés :

- **ACAP :**
- **CNB :**
- **COPO Natation :** LALLEMENT M (informations transmises),
- **USN24 :** VEYSSIERE F (informations transmises), MOREAUD S, BIL S,
- **CN ST ASTIER:**



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS





1. Agenda

Fédération Française NATATION
CO24 NATATION

Dordogne PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr

S'ÉVADER EN NAGEANT EN EAU LIBRE

LE 25 SEPTEMBRE 2022 A LA JEMAYE

Pour cette organisation, le CND24 et les clubs du département recherchent des bénévoles. Si vous avez envie de nous rejoindre et de participer voici les pôles principaux de l'organisation :

- La communication
- La gestion administratif
- La sécurité avec la coordination avec les associations concernées et partenaires
- La mise en place du site

Si l'aventure vous tente, merci de nous répondre par mail à l'adresse cd24@fnatationna.fr et/ou de vous rapprocher de vos clubs. Nous vous répondrons le plus vite possible.

PREMIERE REUNION LE JEUDI 23 JUILLET 2022 A 21 HEURES PAR TEAMS AVEC LES CLUBS ET LES PREMIERS BENEVOLES



Retrouvez-nous sur www.cd24natation.com, Facebook et Instagram



CND24: Nagez Grandeur Nature

ANIMATION DU 25 SEPTEMBRE 2022

Les boucles de la Jemaye

Laurent PASCAUD
23 Juin 2022 Rev 0



<http://www.cd24natation.com/>





1°/ Les partenaires



Fédération Française NATATION
CD24 NATATION

Dordogne PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr

S'ÉVADER EN NAGEANT EN EAU LIBRE

LE 25 SEPTEMBRE 2022 A LA JEMAYE

ACAP
CLUB DES NAGEURS
CLUB ASSISE
Club Sportif Natation 24

Pour cette organisation, le CND24 et les clubs du département recherchent des bénévoles. Si vous avez envie de nous rejoindre et de participer voici les pôles principaux de l'organisation :

- > La communication
- > La gestion administratif
- > La sécurité avec la coordination avec les associations concernées et partenaires
- > La mise en place du site

Si l'aventure vous tente, merci de nous répondre par mail à l'adresse cd24@ffnatation.fr et/ou de vous rapprocher de vos clubs. Nous vous répondrons le plus vite possible.

PREMIERE REUNION LE JEUDI 23 JUIN 2022 A 21 HEURES PAR TEAMS AVEC LES CLUBS ET LES PREMIERS BENEVOLES



Retrouvez-nous sur www.cd24natation.com, Facebook et Instagram



2°/ Les plans d'eau principaux du Département

Les Etangs de La Jemaye



Située dans le Ribéracois, à la frontière du Périgord Blanc et du Périgord Vert, l'étang de la Jemaye propose un circuit de randonnée jusqu'à la ferme du Parcot : découverte du patrimoine architectural et naturelle de la



3°/ Le Grand Etang de La Jemaye

La Jemaye est à l'image de la région de la Double, faite de bois et d'eau, à l'ouest de la Dordogne, entre vallée de l'Isle et val de Dronne. Au coeur de cet immense écrin forestier, les visiteurs découvrent progressivement derrière ce profond panorama qu'offre le grand étang un réseau de six étangs reliés entre eux.

Si l'on y goûte aux joies de la baignade et aux loisirs nautiques depuis 40 ans, c'est depuis une quinzaine d'années que le Conseil départemental, devenu propriétaire, en a fait un site modèle où la nature est préservée et valorisée tout en devenant un espace de loisirs capable d'accueillir quotidiennement un nombre important de visiteurs. C'est ce modèle qui a été adapté aux caractéristiques des autres sites départementaux aménagés depuis par le Conseil départemental.

Ce site sera notre site PILOTE pour développer une activité Nagez Grandeur Nature (NGN) en partenariat avec le Conseil Départemental, nos clubs de natation afin que chaque club sur notre territoire puisse avoir son animation.



3°/ Le Grand Etang de La Jemaye en quelques chiffres et photos

- Grand étang : 21 ha
- Ensemble des étangs : 35 ha
- Surface totale du site : 210 ha
- Espace naturel sensible départemental, protégé, etc.
- Découverte de la nature, baignade surveillée l'été, parcours santé, randonnée pédestre, pêche, espace pique nique, espace restauration, jeux pour enfants.

Avec l'Été actif : baby ski nautique, grimpe d'arbre, pêche, tir à l'arc nature, course d'orientation et **Nage en eau libre pour nos licenciés.**



3°/ Le Grand Etang de La Jemaye en quelques chiffres et photos

 Un espace accessible à tous



Mais La Jemaye, c'est aussi le résultat d'une action exemplaire menée pour sensibiliser le public à la richesse du milieu naturel : la diversité des essences forestières, des communautés végétales propres aux milieux humides, notamment des roselières (zone en bordure de lacs, d'étangs, de marais ou de bras morts de rivière où poussent principalement des roseaux), la présence d'un certain nombre d'espèces animales rares, souvent protégées au niveau national ou même inscrites en annexe des directives européennes, à l'image des tortues « Cistudes d'Europe », la richesse ornithologique (observatoire à l'étang du Tuquet).



3°/ Le Grand Etang de La Jemaye en quelques chiffres et photos

La cohabitation tourisme et nature

La végétation et l'étendue du site donnent à ceux qui découvrent la Jemaye l'impression d'un lac de bord de mer.

Ensuite, ce qui les frappe, c'est la qualité et l'importance de l'aspect environnemental : un jour on se baigne, un autre jour on se promène à pied ou à vélo en forêt, on peut aller aussi jusqu'à la ferme du Parcot. Le Conseil général a réussi ici, ce dont beaucoup de gens doutaient, la cohabitation d'un vrai site touristique géré, entretenu, accueillant, qui vit toute l'année et d'une zone naturelle préservée. Cela fait maintenant l'unanimité. Avant, on peut le dire, La Double était un peu oubliée... Le travail réalisé au Parcot, avec l'association qui anime le lieu, et autour des étangs de La Jemaye, ont fait de nouveau parler de La Double et en ont fait percevoir les qualités naturelles et l'importance. Seul le Conseil général pouvait faire ça.



l'entrée du site.

Aménagements sportifs

Dans le cadre de sa compétence dans le domaine du développement des sports de nature, le Département a aménagé les sites départementaux en direction de tous les publics.

L'Espace Sport d'Orientation :

Selon votre niveau, vous pouvez pratiquer la course d'orientation en toute liberté et en toutes saisons. Munis de votre carte (Cf « Document liés »), vous sillonnerez le site à la recherche des balises fixes et de leur poinçon. Les conseils de pratique vous sont donnés sur le panneau d'informations situé à



3°/ Le Grand Etang de La Jemaye en quelques chiffres et photos



3°/ Le Grand Etang de La Jemaye en quelques chiffres et photos



4°/ Le Projet

- Développer les compétitions de nage en eau libre auxquelles participent de plus en plus de licenciés
- Redécouvrir les bien faits de la nature et le plaisir de nager sans contrainte
- Promouvoir cette nouvelle pratique pour une population de 3 à plus de 80 ans
- Se sensibiliser à la nature, aux respects de l'environnement, etc. Un civisme vert.
- Développer le JAN et l'éveil aquatique dans la population très jeune et participer à la diminution des noyades.
- Saisir les opportunités que nous donne la nature pour capter un nouveau public et développer l'offre des clubs.
- **Intégrer le circuit Nouvelle Aquitaine avec une animation le dimanche 25 septembre et profiter de cet événement pour attirer des licenciés vers nos clubs.**
- Plusieurs distances qui peuvent être faites en faisant des tours mais il faut à minima du 1000m, entre 1500 et 3000m et le top un 5000m (**sur le prochaines saisons**). N'oublions pas les petits avec un 100, 200 et 500m.
- **Cette demande s'inscrit donc dans une volonté commune du Comité de Natation de natation et du Département de promouvoir les plans d'eau en milieu naturel du territoire**



4°/ Le Projet: Les biens mis à disposition

- Une zone du Grand étang réservée à cet l'usage, conformément au plan de localisation
- Une zone terrestre d'accès à l'eau.
 - 4 bouées flottantes à l'effigie du Département de la Dordogne formant un rectangle de 150m x 50m, délimitant la zone et les distances de nage.
- Les pontons d'embarquement pouvant être utilisés pour la surveillance des nageurs.
- Un accès réservé au local du site et au matériel nécessaire pour les premiers secours et la surveillance des nageurs (Canoë et Paddle).



4°/ Le Projet: Vue générale

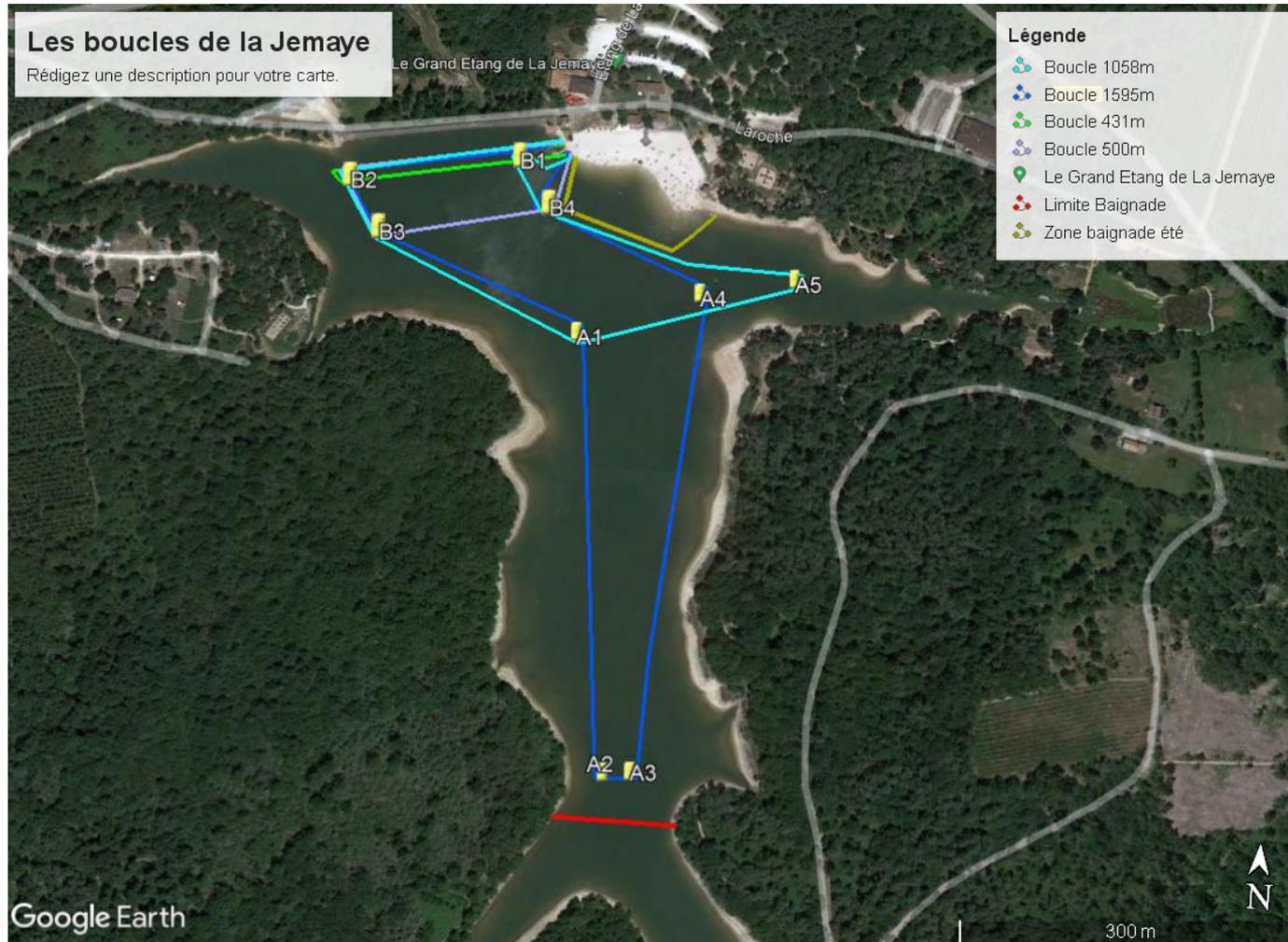


5°/ Journée Animation: Le principe « Les boucles de la Jemaye »

- Créer une journée d'animation pour :
 - La promotion de la Natation et pourquoi pas le sauvetage,
 - La découverte de nouvelles pratiques,
 - Compléter l'offre licences en licenciant ce jour là de nouveaux pratiquants pour la saison
 - Compétition d'animation ludique sur différents parcours au travers de boucles
 - Attirer un public nouveau
 - Sensibilisation sur l'environnement.
 - Pique-nique et communion entre les clubs et comités

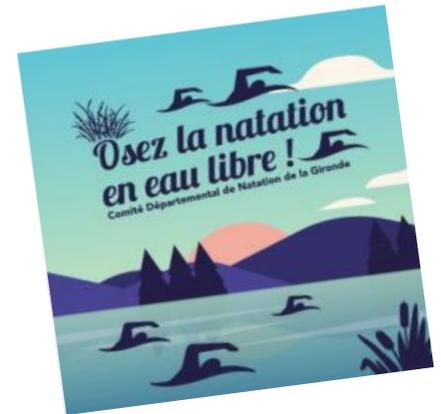


5° Journée Animation: Les boucles de la Jemaye: Le principes



5° Journée Animation: Les boucles de la Jemaye: Le possible règlement (A murir)

- Manifestation d'animation
- Epreuves ouvertes uniquement aux nageurs licenciés à la FFN. Prise licence possible le jour même.
- Prix d'engagement pour couvrir les frais (**Voir tarifs page suivante**)
- Départ depuis la plage et arrivée sur la plage.
- Chronométrage possible manuellement. (~~Voir coût pour équiper des nageurs de puces électroniques~~)
- Toutes les catégories d'âges quelque soit le parcours
 - Parcours 200m **Avenirs**
 - Parcours 500m **Avenirs**
 - Parcours 1000m **plus 900m Jeunes et +**
 - Parcours 1500m **Jeunes et +**
 - Parcours 3000m **Juniors et +**
 - ~~Parcours 5000m **Non envisagé cette année**~~
- Différents classement possibles:
 - Classement individuel avec un barème de point et par catégories
 - Remise uniquement d'un diplôme
 - ~~Classement par club en comptabilisant uniquement les 5 premiers nageurs: 25 points pour le 1^{er}, 20 points pour le 2nd, etc.. pour chaque course, Dames et Messieurs~~
- Si dans les années à venir création d'un challenge avec un circuit eau libre en Dordogne (Code couleur au travers des bonnets, classement par point, etc. avec récompense Départemental (A voir avec le Département))



5° Journée Animation: Les boucles de la Jemaye: Exemples de tarifs

Programme

4 courses individuelles sont proposées tout au long de la journée :

- **4000 mètres (dès 12 ans avec licence – voir règlement) :**
 - 8h15-9h15 : retrait de dossards
 - 9h45 : départ
- **1000 mètres (dès 9 ans) :**
 - 10h-11h : retrait de dossards
 - 11h45 : départ
- **2000 mètres (dès 11 ans)**
 - 12h15-13h15 : retrait de dossards
 - 14h : départ
- **500 mètres (dès 8 ans)**
 - 14h-14h30 : accueil des capitaines de chaque équipe de relais
 - 15h15 : départ
- **3 x 500 mètres (dès 8 ans)**
 - 14h30-15h30 : accueil des capitaines de chaque équipe de relais
 - 16h : départ

Tarifs

Inscriptions en ligne avant le mercredi 7 septembre 2022 à minuit :

- **4000 mètres :**
 - Licenciés FFN : 15€
 - Non licenciés : 15€ + 10€ de licence « promotionnelle Natation en eau libre »
- **2000 mètres :**
 - Licenciés FFN : 12€
 - Non licenciés : 12€ + 10€ de licence « promotionnelle Natation en eau libre »
- **1000 mètres :**
 - Licenciés FFN : 10€
 - Non licenciés : 10€ + 10€ de licence « promotionnelle Natation en eau libre »
- **500 mètres :**
 - Licenciés FFN : 8€
 - Non licenciés : 8€ + 10€ de licence « promotionnelle Natation en eau libre »
- Relais : 21€/équipe

Inscriptions sur place :

- **5000 mètres :** 25 € + 10€ de licence « promotionnelle Natation en eau libre » pour les non licenciés
- **2000 mètres :** 25 € + 10€ de licence « promotionnelle Natation en eau libre » pour les non licenciés
- **1000 mètres :** 20 € + 10€ de licence « promotionnelle Natation en eau libre » pour les non licenciés
- **500 mètres :** 20 € + 10€ de licence « promotionnelle Natation en eau libre » pour les non licenciés
- Relais : 30€/équipe + 10€ de licence « promotionnelle Natation en eau libre » pour les non licenciés

ENGAGEMENTS

		Tarif minoré	Tarif normal
ROOKIE'CAUSSE	500m	5,00 €	5,00 €
OPEN'CAUSSE	1500m	9,00 €	12,00 €
PROMO'CAUSSE	3km	11,00 €	14,00 €
CAUSS'ELITE	5km	13,00 €	16,00 €
CAUSS'ELITE PRO	7,5km	15,00 €	18,00 €
CAUSS'MARATHON	10km	17,00 €	20,00 €
RELAIS'CAUSSE	4x500m	20,00 €	24,00 €

Minoration des tarifs valables jusqu'au 30/06

Fin des inscriptions au 26/08 minuit

Aucune inscription ne sera prise sur place.

Les engagements se feront pour tous par le biais du site <https://ffneaulibre.fr>, avec téléchargement des justificatifs et règlement en ligne. En cas de forfait, même médical, les engagements resteront acquis à l'organisateur. La confirmation des inscriptions se fera lors de l'accueil des nageurs.

RAPPEL : Pour les licenciés FF TRI, FFESSM et les non-licenciés, il sera attribué lors de la première inscription une licence FFN eau libre, au montant de 10€, avec création d'un identifiant (IUF). Lors des inscriptions ultérieures, ils s'engageront en tant que licenciés FFN et paieront alors le tarif correspondant.

Tarifs

Inscriptions en ligne avant le 22 juin :

- **5000 mètres :**
 - Licenciés FFN : 20€
 - Non licenciés : 25€
- **2000 mètres :**
 - Licenciés FFN : 12€
 - Non licenciés : 15€
- **500 mètres :**
 - Licenciés FFN : 10€
 - Non licenciés : 15€
- Relais : 16€/équipe

Inscriptions sur place :

- **5000 mètres :** 30 €
- **2000 mètres :** 20 €
- **500 mètres :** 20 €
- Relais : 20€/équipe

COUPE DU CAUSSE 2022

LES 10 et 11 SEPTEMBRE 2022

Base Nautique - Lissac sur Couze

Résultats (à venir) :

CAUSS'ELITE 5KM SAMEDI
CAUSS'ELITE PRO 7.5KM SAMEDI
ROOKIE'CAUSSE 500M
PROMO'CAUSSE 1500M
OPEN'CAUSSE 3000M
RELAIS'CAUSSE 2KM
CAUSS'ELITE 5KM DIMANCHE
CAUSS'MARATHON 10KM DIMANCHE

11 septembre 2022 - Base nautique - Lissac sur Couze (19)

COUPE DU CAUSSE

Eau Libre

• OUVERT A TOUS, à partir de 16ans, débutants ou experts. LICENCIÉS et NON licenciés
• distances de 500m à 10km, relais 4x500m
• lots podiums/finishers, prime cumulé 7.5/10km, bouteille
• support coupe de France

Toutes les informations et le programme sur www.ffneaulibre.fr



La Coupe du Causse revient à Lissac !



5° Journée Animation: Les boucles de la Jemaye: Fiche d'évaluation du dispositif des secours



FICHE D'EVALUATION DU DISPOSITIF D'ORGANISATION DES SECOURS

Nom de la manifestation : Les boucles de la Jemaye

Date de la manifestation : 25-sept-22

Structure organisatrice : CND24

TYPE DE COURSE

Type de public accepté : tout public

CARACTERISTIQUES DU PLAN D'EAU

Type de plan d'eau	Lac ou Espace abrité	2
Présence habituelle de courants (ou marées)	Non	0
Présence habituelle de vagues / de houle	Non	0
Présence habituelle de vent	Force 3 - 4 (de 11 à 28 km/h)	1
Turbidité de l'eau	Visibilité <1m	1
Obstacle visuel (Île, avancée terrestre, méandres...)	Non	0
Température estimée de l'eau	entre 20° et 23,9°	1
Température estimée de l'air	entre 18° et 23,9°	1
Température de l'eau non homogène (courants froids ou chauds)	Oui	2

CARACTERISTIQUES DE LA MANIFESTATION

Délais de fin de course	double des délais FFN	1
Surveillance depuis le bord	Non	1
Liaison radio indépendante pour les secours	Oui	0
Interdiction de navigation	Oui	0
Nombre estimé de nageurs simultanément dans l'eau	entre 100 et 199	2
Epreuves simultanées (éparpillement des nageurs)	Non	0

CARACTERISTIQUES DU PARCOURS

Type de parcours	Polygone	2
Longueur de la boucle ou du parcours (en mètres)	entre 1000m et 2999,9m	2
Distance poste de secours - point le plus éloigné de la course (en mètres)	entre 500m et 999,9m	2

Coefficient total **18**

Dispositif d'Organisation des Secours à mettre en place :

Dispositif d'Organisation des Secours Moyenne Envergure (DOS-ME)



5° Journée Animation: Les boucles de la Jemaye: Dispositif des secours



DISPOSITIFS D'ORGANISATION DES SECOURS

			DISPOSITIFS D'ORGANISATION DES SECOURS			
			Dispositif d'Organisation des Secours Petite Envergure (DOS-PE)	Dispositif d'Organisation des Secours Moyenne Envergure (DOS-ME)	Dispositif d'Organisation des Secours Grande Envergure (DOS-GE)	
Indice de Risque (IR)			Moins de 17	Entre 17 et 33	Plus de 33	
Sécurité à Terre	Coordonateur Sécurité	(Officiel de Sécurité)	1	1	1	
	Coordonateur Sécurité Adjoint				1	
	Poste de Secours (*)		Poste Type DPS-PE	Poste Type DPS-PE	Poste Type DPS-PE	
		Organisme	Organisme agréé	Organisme agréé	Organisme agréé	
		Chef de Poste	1	1	1	
		Equipiers	3	3	3	
		Défibrillateur		Font partie intégrante d'un poste de DPS-PE		
		Oxygénothérapie				
		Responsable médical	Infirmier ou médecin (de préférence)	1	1	1
		Moyens d'évacuation	Moyens externes	Informers SDIS et SAMU	Informers SDIS et SAMU	Informers SDIS et SAMU
		Ambulance				
		Ambulanciers				
		Héliport		Dépendant de la configuration du site et des impositions réglementaires locales.		
Sécurité sur l'eau	Juges au Virage avec radio		oui	oui	oui	
	Dispositif de sauvetage	Embarcations motorisées avec pilote	2	2 (17 à 22)	3 (23 à 27) 4 (28 à 33)	au moins 5
		Sauveteurs (BNSSA conseillés)	2	2	3 4	au moins 5
	Dispositif d'encadrement course	Kayak / Canoës / Paddles	5 minimum		de 5 à 10	10 minimum
		Bateaux "Officiels"	1 (JA en Chef)		1 (JA en Chef)	2 (1JA en Chef + 1 JA)
		Bateaux voltigeurs avec officiels eau libre	1	1 (17 à 22)	2 (22 à 26) 3 (27 à 33)	au moins 4
	Embarcation balai (ou kayak)	1	1	1	1	
Moyens de communication	Liaison radio et téléphone portable	Spécifique secours	oui	oui	oui	
	Liaison radio et téléphone portable	Spécifique organisation	oui	oui	oui	

5°/ Journée Animation: Les boucles de la Jemaye: Le comité d'organisation

4 groupes d'organisation dirigés par des binômes

- La gestion administrative (diverses autorisations, planification et plan d'actions avec le Conseil Départemental, officiels, etc.)
 - Membres: Tanguy L – Laurent P – Huguette G (Coordination officiels JL Thorembe) – Philippe P
- La sécurité avec un rôle important avec une personne compétente et/ou coordonnant la participation d'associations liées à la sécurité ou qui y participeront (clubs de canoés, plongée, secours, etc.)
 - Membres: Philippe P – Sandrine L -
- La communication: affiche, réseaux sociaux, recherches de partenaires ciblés, etc.
 - Membres: Tanguy L – Mathieu L
- La mise en place sur site. Il s'agit de la partie matérielle la veille et le jour de la manifestation
 - Membres: Laurent P – Tanguy L – Frédéric B –

**Merci au travers des clubs de proposer des bénévoles.
Plus on est, mieux c'est pour l'organisation.**

6°/ Les boucles de la Jemaye: Le comité d'organisation => Plan d'actions

- Mise en œuvre du plan d'action selon le modèle des régionaux LNNA à BdB
- Réunion semaine du 27 Juin 2022 pour l'établir
- Prise de contact avec le Département X Sanchez. Courrier à faire avec nos besoins, la date, arrêté à prendre, etc..

CND24: Compétition LNNA du 2 & 3 Avril 2022 à la Piscine BdB de Périgueux (Installation piscine à partir de 18h le vendredi 1er Avril 2022)

LPA: Laurent Pascaud / PHE: Patrick Heyer / FdP: Florence de Pischof / HGA: Huguette Gaulin
LNNA: Ligue / PLE: Pierre Legros / MCC: Marie Claude Chagnier

Tache	Désignation	A faire avant:	Action	Statut	Date	Nombre de bénévoles	Commentaires
1 Administratif							
1.1	Demande de la piscine BdB Périgueux		LPA	Fait			Demande à transmettre à Patrick: 5 chaises par plot & VV + 6 JA/start/JIN + 3 chaises et 3 tables + Chambre d'appel 1 table + 18 chaises ou bancs (3 série de 6 nageurs) + barrières 65m. Total chaises: approx 60u Total tables 4u
	Désignation du responsable correspondant		PHE	Fait			
1.2	Demande des barrières et chaises ville de Périgueux	7/3/2022 En principe 2 mois avant	PHE	fait			Avec la demande des barrières
1.3	Autorisation de stationnement autour de la piscine Ville de Périgueux	07/02/2022	PHE	fait			Transmis avec le programme mais à relancer
1.4	Courrier Préfecture	20/03/2022	LPA	A relancer			Sauf si demande spécifique
1.5	Courrier Grand Périgueux						



6°/ Les boucles de la Jemaye: Le comité d'organisation => **Administratif**

- La gestion administrative (diverses autorisations, planification et plan d'actions avec le Conseil Départemental, officiels, etc.)



6°/ Les boucles de la Jemaye: Le comité d'organisation => **La sécurité**

- La sécurité avec un rôle important avec une personne compétente et/ou coordonnant la participation d'associations liées à la sécurité ou qui y participeront (clubs de canoés, plongée, secours, etc.)



6°/ Les boucles de la Jemaye: Le comité d'organisation => **La Communication**

- La communication: affiche, réseaux sociaux, recherches de partenaires ciblés, etc.



6°/ Les boucles de la Jemaye: Le comité d'organisation => **Mise en place sur site**

- La mise en place sur site. Il s'agit de la partie matérielle la veille et le jour de la manifestation



7°/ Questions diverses



10 et 11 septembre 2022 - Base nautique - Lissac sur Couze (19)

COUPE DU CAUSSE

Eau Libre

3



- > OUVERT A TOUS, a partir de 10ans, debutants ou experts, LICENCIES et NON licencies
- > distances de 500m a 10km, relais 4x500m
- > lots podiums/finishers, prime cumul 7.5/10km, buvette
- > support coupe de france



Toutes les informations et le programme sur www.ffneaulibre.fr



COUPE DU CAUSSE

F au Libre

3

Reglement

10 et 11 septembre 2022 Coupe de France et épreuves grand public

Le Club des Nageurs de Brive vous invite à participer à la 3e édition de la Coupe du Causse, les 10 et 11 septembre 2022, à la base nautique de Lissac sur Couze (19).

8 épreuves vous attendent pour vous permettre de participer en fonction de votre niveau et de vos envies, dont un relais par équipe sur 2000m (4x500m) !

Au programme, un grand choix d'épreuves de 500m à 10km, en passant bien sûr par le relais.

Toutes les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFN, mais aussi au grand public. Tout le monde est le bienvenu.

Support de la Coupe de France, c'est également le bon endroit pour venir engranger des points pour le classement national !

Un bon moyen pour venir se dépasser entre amis ou pour débiter la saison par un weekend de cohésion pour vos nageurs de clubs.

Un tarif attractif, des récompenses, une buvette sur place, repas sur réservation, tout est fait pour vous permettre de passer un bon moment pour finir l'été !

Alors tous à Lissac en septembre !

CONTACT : coupeducausse@cnbrive.fr

Grand public

ROOKIE'CAUSSE

- 500m

OPEN'CAUSSE

- 1500m

RELAIS'CAUSSE

- 4x500m

Coupe de France

Etapes 51 & 52

PROMO'CAUSSE

- 3km

CAUSS'ELITE

- 5km

CAUSS'ELITE PRO

- 7,5km

CAUSS'MARATHON

- 10km

(épreuves également
ouvertes au grand public, voir
règlement)



Programme

10 septembre 2022

Les horaires peuvent être modifiés en fonction du protocole sanitaire lié au COVID19 qui sera mis en place ou en fonction du nombre de nageurs.

EPREUVES CAUSS'ELITE (5 km) ET CAUSS'ELITE PRO (7,5km) - ETAPE COUPE DE FRANCE ETAPE N° 51

- 8h30/9h45 : Accueil clubs/officiels – Retrait des bonnets – Marquage - Inscriptions
- 9h15 : Constitution du Jury
- 9h30 : Réunion Technique Jury et Sécurité
- 9h45 : Briefing nageurs 5 km et 7,5 km
- **10h00 : Départ des courses CAUSS'ELITE 1 (5km) et CAUSS'ELITE PRO (7,5km) sur un parcours de 2.5 km**
- 12h00 et 12h30 : Remise des récompenses 5 km et 7,5 km

EPREUVES ROOKIE'CAUSSE (500m), OPEN'CAUSSE (1500m), PROMO'CAUSSE (3km), et RELAIS'CAUSSE (4x500m)

- 13h30/13h45 : Accueil clubs/officiels – Retrait des bonnets – Marquage - Inscriptions
- 14h00 : Constitution du Jury
- 14h30 : Réunion Technique Jury et Sécurité
- 14h45 : Briefing nageurs (1500m/3km)
- **15h00 : Départ de la course OPEN'CAUSSE (1500m) et PROMO'CAUSSE (3km) sur un parcours de 1500 m**
- 15h45 : Briefing nageurs (500m)
- **16h00 : Départ ROOKIE'CAUSSE (500m)**
- 16h30 : Remise des récompenses 500 m, 1500 m, 3 km
- 16h45 : Briefing nageurs (RELAIS)
- **17h00 : Départ de la course RELAIS'CAUSSE (4x500m)**
- 17h45 : Remise des récompenses et RELAIS
- 18h00 : Fin de la réunion et pot d'amitié offert aux participants, bénévoles et officiels



Programme

11 septembre 2022

Les horaires peuvent être modifiés en fonction du protocole sanitaire lié au COVID19 qui sera mis en place ou en fonction du nombre de nageurs.

EPREUVES CAUSS'ELITE (5km) ET CAUSS'MARATHON (10km) - ETAPE COUPE DE FRANCE ETAPE 52

8h30/9h45 : Accueil nageurs/officiels – Retrait des bonnets – Marquage - Inscriptions

9h15 : Constitution du Jury

9h30 : Réunion Technique Jury et Sécurité

9h45 : Briefing nageurs 5 km et 10 km

10h00 : Départ des courses CAUSS'ELITE 2 (5km) et CAUSS'MARATHON (10 km) sur un parcours de 2.5 km

12h30 et 13h00 : Remise des récompenses 5 km et 10 km

13h30 : Fin de la réunion

**RESTAURATION SUR SITE
ET
SOIREE BARBECUE LE 10/09
SUR RESERVATION**

REGLEMENT SPORTIF



PARCOURS (Boucle de 2.5km)



Par dérogation à l'article OW 6.17 du règlement FINA, le délai de fin de course sera, après arrivée du premier de chaque sexe :

- 5km

Arrivée : 40min

- 7,5km

Arrivée : 50min

- 10km

Mi-course : 40min / Arrivée : 60min

Les nageurs qui n'auront pas terminé leur parcours dans les délais pourront être ramenés à terre s'ils n'ont pas dépassé la mi-parcours du dernier tour, et ne seront pas classés. Ces délais pourront être écourtés, en fonction des heures d'autorisation d'utilisation du plan d'eau émanant des autorités compétentes, ou des conditions météorologiques.

La réglementation FINA est applicable sur l'ensemble des épreuves :

- Une course individuelle de Coupe de France par jour de compétition est autorisée. Les nageurs des 5km et 7.5km du samedi matin pourront s'engager sur le 3km mais seront hors concours.
- Les nageurs nés en 2009 et après ne sont pas autorisés à participer au 7,5km et au 10 km.

Pour l'ensemble des épreuves, les licenciés à la FFTRI peuvent participer sur présentation de leur licence et après acquittement du coût de la licence eau libre (10€) en plus du coût de l'engagement.

Les épreuves ROOKIE'CAUSSE, PROMO'CAUSSE, OPEN'CAUSSE et RELAIS'CAUSSE sont ouvertes à tous les nageurs et nageuses nés avant le 31 décembre 2012 non licenciés auprès de la FFN sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition et d'une autorisation parentale pour les mineurs ainsi que d'une pièce d'identité.

Les épreuves CAUSS'ELITE, CAUSS'ELITE PRO et CAUSS'MARATHON sont ouvertes aux non-licenciés après acceptation de l'organisateur au regard des antécédents de ces concurrents sur des épreuves similaires. Le jury a autorité pour décider de l'aisance d'un concurrent et pourra décider de disqualifier un participant ne présentant pas les capacités requises pour terminer une épreuve.

Pour les triathlètes, les non-licenciés FFN et les licenciés « FRANCE NATATION », le port d'une combinaison thermique et d'une montre-GPS est autorisé. Cependant, le port de la combinaison néoprène est fortement déconseillée si la température de l'eau est supérieure à 23°.

Pour les épreuves CAUSS'ELITE, CAUSS'ELITE PRO et CAUSS'MARATHON, les concurrents doivent se conformer à la réglementation FINA « Natation en Eau Libre ».

Les palmes, gants et autres accessoires ne sont pas autorisés.

Pour les licenciés FFN, le port d'une combinaison thermique est autorisé aux conditions suivantes :

- Température de l'eau entre 14 et 17,9 degrés Celsius : combinaison thermique obligatoire + bonnets.
- Température de l'eau entre 18 et 19.9 degrés Celsius : Combinaison thermique autorisée.
- Température égale ou supérieure à 20 degrés Celsius : port de la combinaison thermique interdite.

Dans l'hypothèse où la température de l'eau se situe entre 18 et 19,9 degrés (combinaison autorisée), il ne sera établi qu'un seul classement global donnant des points pour le classement de la coupe de France.

REGLEMENT SPORTIF



ENGAGEMENTS

		Tarif minoré	Tarif normal
ROOKIE'CAUSSE	500m	5,00 €	5,00 €
OPEN'CAUSSE	1500m	9,00 €	12,00 €
PROMO'CAUSSE	3km	11,00 €	14,00 €
CAUSS'ELITE	5km	13,00 €	16,00 €
CAUSS'ELITE PRO	7,5km	15,00 €	18,00 €
CAUSS'MARATHON	10km	17,00 €	20,00 €
RELAIS'CAUSSE	4x500m	20,00 €	24,00 €

Minoration des tarifs
valables jusqu'au
30/06

Fin des inscriptions au
26/08 minuit

Aucune inscription ne
sera prise sur place.

Les engagements se feront pour tous par le biais du site <https://ffneaulibre.fr>, avec téléchargement des justificatifs et règlement en ligne. En cas de forfait, même médical, les engagements resteront acquis à l'organisateur. La confirmation des inscriptions se fera lors de l'accueil des nageurs.

RAPPEL : Pour les licenciés FF TRI, FFESSM et les non-licenciés, il sera attribué lors de la première inscription une licence FFN eau libre, au montant de 10€, avec création d'un identifiant (IUF).

Lors des inscriptions ultérieures, ils s'engageront en tant que licenciés FFN et paieront alors le tarif correspondant.

CHRONOMETRAGE, CATEGORIES ET RECOMPENSES

Toutes les épreuves seront sous chronométrage électronique avec transpondeur. Le temps et le classement des concurrents seront pris après qu'ils auront eu franchi l'arche d'arrivée à la condition impérative qu'ils soient toujours en possession du bracelet à puce électronique.

La perte du bracelet entraînera la disqualification du concurrent et une redevance de 30 €.

Médailles et lots aux 3 premiers de chaque catégorie et de chaque sexe selon les modalités suivantes :

- 500m :

Avenirs, Jeunes, Seniors/Masters

- 1500m/3km :

Jeunes, Juniors/Seniors, Masters

- 4x500m :

Jeunes (mixte), Toutes catégories (mixte)

- 5km :

Jeunes, Juniors/Seniors, Masters

- 7.5km :

Juniors/Seniors, Masters

- 10km :

Juniors/Seniors, Masters

Une récompense de FINISHER sera remise aux participants ayant terminé l'épreuve dans laquelle ils sont inscrits.

Au cumul des points marqués sur le CAUSS'ELITE PRO (7,5 km) et le CAUSS'MARATHON (10 km), les primes suivantes seront distribuées aux nageuses et nageurs lors du podium du 10 km. Pour pouvoir y prétendre, il faudra s'être aligné sur les 2 courses :

- 1er: 200 €
- 2ème : 150€
- 3ème : 100 €
- 4ème et 5ème : 50 €

En cas d'égalité de points, le classement du 10 km départagera les ex-aequo

REGLEMENT SPORTIF



ASPECT MEDICAL

Chaque nageuse et nageur licencié à la FFN ou la FFTRI pour la saison 2021/2022 a subi un examen médical ou a un QR sport à jour. En conséquence, il est déclaré apte à participer aux courses dans lesquelles il a été engagé.

Les nageuses et nageurs non licenciés à la FFN et non licenciés à la FFTRI devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition en milieu naturel et une autorisation parentale pour les mineurs.

Chaque nageur atteste avoir acquis l'entraînement nécessaire pour s'engager sur l'épreuve dans laquelle il s'inscrit, et estime disposer, le jour de cette épreuve, des moyens physiques et psychologiques nécessaires pour la terminer dans les délais et sans avoir besoin d'aller anormalement au bout de ses moyens.

Avant, durant, et après la compétition un service médical adapté est présent pour assister les concurrents.

LIMITES METEOROLOGIQUES SOLUTION DE REPLI OU ANNULATION ET ENVIRONNEMENT :

En fonction des conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité.

Ainsi, les organisateurs se réservent le droit de :

- D'adapter les épreuves en modifiant notamment le tracé et les horaires de courses,
- De supprimer ou d'interrompre les courses si des situations imprévues (température de l'eau, état de surface, pollution, vent, orage...) indépendantes de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires.

En cas d'annulation de l'une ou l'autre des épreuves prise dans les 7 jours précédents l'épreuve concernée, soit pour cause de météorologie ou pour toute autre raison indépendante des pouvoirs de l'organisation, l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.

De même, si pour les mêmes raisons l'une ou l'autre des épreuves devait être adaptée, décalée ou déplacée, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable de ce changement de programme et l'intégralité des droits d'inscription lui resterait acquise dans tous les cas.

En cas de force majeure, (hygiène ou sécurité), le juge arbitre peut décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents. En cas d'arrêt de la course par le juge-arbitre, un classement sera toutefois établi selon les modalités exprimées lors de la réunion technique et les points marqués par les concurrents seront attribués en fonction de la distance nagée selon le barème coupe de France.

La manifestation se déroule en milieu naturel. Les organisateurs, les bénévoles et les nageurs s'engagent ensemble à respecter cet espace et à le préserver.

Aucun jet de débris dans le lac ou sur les plages ne sera toléré et notamment les masques à usage unique qui devront être impérativement déposés dans les contenants prévus à cet effet.

Les concurrents qui emporteront avec eux leur ravitaillement sous la combinaison, notamment sous la forme de gel ou de barres emballées devront impérativement rapporter les emballages à terre et les déposer dans les poubelles prévues à cet effet.

Des dispositifs de collecte et de tri des déchets seront à la disposition des participants qui devront les utiliser correctement.

REGLEMENT SPORTIF



DROIT A L'IMAGE

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la manifestation, sur tout support y compris pour les projections éventuelles.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leurs noms, prénom et adresse.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITE :

En outre, l'inscription à la manifestation vaut pour décharge de responsabilité par laquelle le nageur inscrit reconnaît notamment :

- avoir pris connaissance du « REGLEMENT » de la manifestation auquel il s'engage à se conformer,
- être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'est inscrit,
- qu'en parfaite connaissance de cause le jour de l'épreuve, il sera sous sa seule responsabilité de décider s'il se sent capable de prendre le départ de l'épreuve à laquelle il s'est inscrit, tant du point de vue de ses moyens physiques et psychiques au moment, que du point de vue des conditions météorologiques qu'il se sent capable d'affronter,
- que dans tous les cas, tant pour lui-même que pour ses ayants droits, il décharge les organisateurs, de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit, pour faire son affaire personnelle de toute assurance et de tout recours éventuel contre tout participant ou tiers responsable d'un dommage quelconque à son endroit.
-

Responsabilité civile : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation sportive. Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs.

Pour les non-licenciés, ils sont tenus de présenter à l'organisateur un certificat médical de moins de 1 an attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la natation ou du triathlon. Une licence Fédération Française de Natation Eau Libre, sera souscrite automatiquement pour les non licenciés FFN.

Domage matériel : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte,...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION :

Une restauration sur site sera organisée par le CNB (les informations complémentaires seront indiquées sur le site du club). Un camping, des gîtes sont proches du lieu de la compétition.

<https://www.flowercampings.com/camping-limousin/camping-le-lac-du-cause>

<https://www.brive-tourisme.com/fr/ou-dormir/>



MERCI



@flopics.swim - LNNA



<http://www.cd24natation.com/>